



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E83648

VALABLE JUSQU'AU

24/09/2025

ÉDITÉ LE 16/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 601 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TARASCON 2008B00156

Siret : 503 641 060 00010

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9022084

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1258001/00258450

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1258001/00258450

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ISOLIS

ZA DU ROUBIAN
AVENUE DES ARTISANS
13150 TARASCON

Téléphone : 04 90 91 10 14

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

FERAL EMILIE GÉRANT

Site Internet : isolis-isolation.fr/fr

E-mail : contact@isolis.biz

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 200 000

Tranche de classification : CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	10	18/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		03/06/2025
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection		12/07/2022
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E83648

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2025

ÉDITÉ LE

16/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 601 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARASCON 2008B00156

Siret : 503 641 060 00010

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9022084

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1258001/00258450

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1258001/00258450

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ISOLIS

ZA DU ROUBIAN
AVENUE DES ARTISANS
13150 TARASCON

Téléphone : 04 90 91 10 14

Portable :

Fax :

Site Internet : isolis-isolation.fr/fr

E-mail : contact@isolis.biz

Responsabilité légale :

FERAL EMILIE GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	18/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2025
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	12/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.